

REUNION DE LA CLE DU TONNERROIS DU 29 NOVEMBRE 2022

DATE A RETENIR DÈS MAINTENANT :

Vœux du Président du SDEY Jeudi 26 janvier 2023 A 18h30 A L'ESPACE CULTUREL D'APPOIGNY.

L'an deux mil vingt-deux, le mardi vingt-neuf novembre à dix-huit heures, la Commission Locale d'Énergies du Tonnerrois (CLET) du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY), régulièrement convoquée, s'est réunie à FLOGNY LA CHAPELLE – Salle Polyvalente – sous la coprésidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, et de Monsieur Claude DEPUYDT, Vice-président du SDEY.

Convocation du 26.10.2022

Etaient présents :

Délégués titulaires

Emmanuel DELAGNEAU, Marc MARTIN, Jacky LEJAY, Patrice LAUGELOT, Sébastien PODOR, Michel FOURREY, Pascal VEAUX, Mathieu MONNOT, Jim FAILLOT, Pierrette GIBIER, Jean-Pierre BRIGAND, José DE PINHO, Eric KLOETZLEN, Yves ROUGET, Claude REGNIER, Claude DEPUYDT, Robert HERBERT, Georges REMY, Eric DURNEY, Philippe OSAER, Dominique PROT, Jeannine RIS, Martine GAULT, Maurice JAMBON, Daniel SŒUR, Serge MILLOT, Rémi GAUTHERON, Daniel HUGOT, André MLYNARCZYK, Bernard FOREY, Sébastien MARONNAT, Christophe BOSTEL, Patrick LORNE, Michel GASTON, Yohan ROY, Annette ROUMEAUX, Gilles BARJOU, Jean-Marie PATEY, Pascal SOEHNLEN.

Délégués suppléants

Céline LAUGELOT, Dominique MENTREL, Guy DUPAS, Michel BARDET, Vincent FOREY, Jacques BERCIER, Yves HUGOT.

Etaient absents :

Délégués titulaires

Alain PLANTAROSE, Sylvie CHAMBRIS, Catherine TRONEL, Lionel MATHEY, Damien ROUSSEL, Délégué(e) de CARISEY, Jean-Michel REMY, Gilles SACKPEY (excusé), Jérémy VENON, Hervé PASCAULT, Florent CAMUS, Philippe CROISSET, Marion ESTIENNE, Dominique BUSSY, Nathalie LABOSSE (excusée), Matthias MANGANELLI, Céline FRANCHE, Christian GAY, Hélène COMOY, Eliane THOMAS, Christophe CHEYSSON, François BOISE, Dominique VARAILLES, Sébastien SABOURIN, Odile MATHIEU, Régis LHOMME, Benoit BLANDIN (excusé), Eric JAMBON (excusé), Anthony BELLEGANTE, José PONSARD, Virgile PORTIER, Rémy SEGAERT.

Etaient présents également :

Serge GAILLOT, Maire de JAULGES ; Vincent MAUDOU, Interlocuteur Privilégié secteur Est – ENEDIS YONNE.



Le personnel du SDEY présents à cette assemblée : Eric GENTIS (Directeur Général des Services), Emeline RIMBAULT (Directrice Générale Adjointe), Edouard BURRIER (Directeur Général Adjoint en charge des services techniques), Marie-Laure MICHOT (responsable du service électrification et éclairage public), Jérôme LAVAU (Chargé d'affaires pour la CLE du Tonnerrois), Fabienne HERRMANN (Secrétaire de la CLE du Tonnerrois), Laurent YVART (Conseiller en Energie partagé), Vincent BAPTISTE (Conseiller en Energie partagé), Augustin BALLU (Chargé de mission énergies renouvelables), Yvain REMEUR (Chargé de mission mobilité électrique et Smartgrids).

Le Président Jean-Noël LOURY remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée et remercie particulièrement Monsieur Claude DEPUYDT, Maire de FLOGNY LA CHAPELLE et Vice-Président du SDEY en charge de la CLE du Tonnerrois, qui met gracieusement la salle Polyvalente de sa commune à la disposition du SDEY. Il remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'outil EXTRANET EUDONET,
2. Présentation de l'avancement des travaux du SIG pour développer le PCRS,
3. Présentation du développement de la mobilité électrique dans le département,
4. Présentation de l'outil cadastre solaire,
5. Point sur les groupements d'achats d'énergies gaz et électricité, travaux d'isolation,
6. Point sur les travaux commandés en 2022 et présentation des demandes de travaux 2023,
7. Remise des diplômes d'encouragement au Label « Terre d'Innovation ».

1. PRESENTATION DE L'OUTIL EXTRANET EUDONET

Présentation du power point par Emeline RIMBAULT

EUDONET est un nouvel outil que le SDEY met à disposition des communes pour leur faciliter le suivi de leurs dossiers en temps réel. Ce logiciel métier est utilisé au quotidien par les techniciens et les secrétaires de CLE pour formaliser toutes les actions d'une affaire : de l'enregistrement de la demande à la rédaction des conventions financières ou des bons de commandes.

L'utilisateur du **portail EXTRANET** pourra, en temps réel, consulter l'avancement de son affaire, déposer une nouvelle demande, faire des éditions comptables ou encore déposer des pièces jointes.

Une vidéo est proposée pour découvrir cette interface.



La planification est la suivante :

- Dernier trimestre 2022, phase test avec des communes volontaires
- Premier trimestre 2023, formation des élus et secrétaires de mairie à l'utilisation de l'interface, identifiant et mot de passe.
- Deuxième trimestre 2023, accès libre à l'extranet pour l'ensemble des communes.

2. PRESENTATION DU SIG

Présentation du power point par Edouard BURRIER

Dans le but d'établir le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), l'ensemble du territoire a été survolé par un avion de l'IGN. Des photos ont été prises avec une résolution pixel de 6 cm et une précision des coordonnées GPS à 10 cm. Ces données de haute précision sont très utiles pour les autorisations d'urbanisme lors de leur instruction et seront disponibles au printemps 2023. Afin de pouvoir consulter ces données, les communes devront s'acquitter, (une seule fois), d'une participation financière (1€/habitant ou 2€/habitant pour les communes hors concession).

Par ailleurs, un programme de géoréférencement des réseaux sensibles d'éclairage public pour toutes les communes ayant transféré la compétence EP niveau 4.3.3 (maintenance) a été lancé. Un marché en deux lots a été signé par le président en Juillet pour permettre au SDEY d'être en conformité avec la législation d'ici le 1er Janvier 2026.

Une formation à l'utilisation du portail SIG est prévue dans les semaines à venir.

3 POINT SUR LE DEVELOPEMENT DE LA MOBILITE ELECTRIQUE DANS LE DEPARTEMENT.

Présentation du power point par Yvain REMEUR et Edouard BURRIER

126 bornes ont été installées dans le département à ce jour. Le schéma directeur de déploiement pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques prévoit l'implantation d'une vingtaine de nouvelles stations dès 2023, qui bénéficieront d'un financement dans le cadre du plan de relance. Ce schéma directeur, adopté lors du comité départemental de Septembre, fixe les objectifs de développement dans les secteurs prioritaires, et ambitionne d'atteindre un objectif de 175 bornes à l'horizon 2026.

Ainsi le SDEY souhaite-t-il densifier la possibilité de recharges dans les secteurs de l'Avallonnais, du Tonnerrois et du Nord de la Puisaye. 10 stations à développer dans le Tonnerrois.

Des stations de très haute puissance, prévues pour la recharge ultra-rapide des véhicules, seront installées dans des endroits stratégiques du département, tels que les sorties d'autoroute ou les nœuds de circulation : Deux stations devraient voir le jour dès 2023 à proximité des sorties Nitry et Sépeaux sur l'A6.



Madame le Maire de LEZINNES demande si le choix de l'emplacement de la borne ultra-rapide relève de la commune ou du SDEY ? Il y aura un maillage du territoire et la décision finale après concertation relèvera du SDEY.

Il est rappelé aux communes que la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités impose désormais aux communes, qui possèdent un parking de 20 places, d'y installer au minimum une station de recharge d'ici le 1^{er} Janvier 2025.

Pour finir cette présentation, les délégués sont informés de la mise en place dès le 1^{er} janvier 2023 d'une tarification des recharges, leur montant reste à être défini. Monsieur Jean-Noël LOURY, Président, évoque une tarification différente en fonction de la vitesse de charge. Il aborde également le cas des voitures « ventouses » et d'une tarification « stationnement après recharge dissuasive ».

Monsieur le Maire d'ANCY LE FRANC aborde le dossier de remise en service des bornes sur sa commune : les travaux de maintenance ont été réalisés.

4 PRESENTATION DE L'OUTIL CADASTRE SOLAIRE

Présentation du power point par Augustin BALLU

Cet outil, porté par le SDEY sur l'ensemble du département, permet d'apporter une réponse rapide à tous les Icaunais, en tant que particuliers, entreprises, collectivités, etc... qui se questionnent sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires sur leur toiture ou autres.

Cet outil sera disponible à partir de Janvier 2023 et développé pour 3 ans.

Le SDEY demande une participation aux EPCI de l'Yonne à hauteur de 0,20 €/habitant de son territoire. Si l'EPCI ne souhaite pas adhérer, le SDEY proposera l'adhésion à chaque commune de l'EPCI. Si l'EPCI, puis la commune n'ont pas adhéré au cadastre solaire, le potentiel solaire des toitures ne sera pas visible.

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président, précise que le SDEY veut aider la ruralité et que cette démarche est un relais économique pour l'artisanat puisqu'elle ouvre des possibilités de travail et des ressources pour les artisans.

Question : Monsieur le Maire de BERU s'interroge sur les possibilités de pose de panneaux solaires dans les secteurs classés et sauvegardés avec les diktats du Ministre et des ABF.

Messieurs les Délégués de CHENEY et BUTTEAUX questionnent : adhésion annuelle ? Réponse : adhésion unique.

5 POINT SUR LES GROUPEMENTS D'ACHATS D'ENERGIES GAZ ET ELECTRICITE ET TRAVAUX D'ISOLATION

Présentation du power point par Laurent YVART et Vincent BAPTISTE



Electricité : fin du marché au 31/12/2022. Nouveau marché attribué à EDF au 01/01/2023. Les nouveaux tarifs seront connus à partir de mi-décembre.

Gaz : fin du marché au 31/12/2024.

L'Etat a mis en place un filet de sécurité, permettant aux communes qui remplissent certaines conditions de bénéficier des Tarifs Réglementés de Vente (TRV). Il est possible pour les communes de renvoyer à Mesdames ECKERLEIN et CHOUARD du SDEY une attestation d'éligibilité aux TRV ainsi que la liste des points de livraison concernés. Le SIEEEN, coordonnateur du groupement, se charge ensuite de transmettre les éléments (points concernés) à EDF pour un retour aux TRV. Il est toutefois conseillé de laisser les points de livraison d'éclairage public dans le groupement d'achat, car pour ces points particuliers, le TRV sera plus cher que le tarif du groupement.

Monsieur le Délégué de CHENEY demande comment intégrer le marché EDF. Il est trop tard pour adhérer au nouveau marché.

6 POINT TRAVAUX 2022 ET TRAVAUX A VENIR 2023

Présentation du power point par Marie-Laure MICHOT

Le secteur du Tonnerrois recense au total 71 communes, dont 1 commune urbaine : TONNERRE.

Sur 71 communes, 49 ont répondu au recensement de besoin de travaux pour 2023. Parmi ces 49 réponses :

23 communes ont répondu NEANT c'est-à-dire qu'elles ne souhaitent pas faire de travaux en 2023.

26 communes ont sollicité des travaux (sécurisation, renforcement, dissimulation ou extension des réseaux, éclairage public, bornes, énergies renouvelables)

Monsieur Claude DEPUYDT informe les délégués de l'examen par le Bureau du Tonnerrois de dix-huit demandes de dissimulation des réseaux et du classement effectué pour retenir trois demandes de travaux à financer sur le programme FACE C 2023 et une demande sur l'article 8 2023 (en fonction du montant des subventions)

- 🚧 VILLON (plafond de travaux BT à 60 000 € HT)
- 🚧 MOLOSMES rue à déterminer (plafond travaux BT à 60 000 € HT)
- 🚧 CRY Impasse Cambourcet (plafond de travaux BT à 60 000 € HT)
- 🚧 TANLAY – Commissey – périmètre à définir (plafond de travaux BT à 60 000 € HT)

et des demandes de dissimulation ont été retenues pour étude en 2023 à financer sur le programme FONDS PROPRES



- ✚ JAULGES (Rue Glacée – tr2)
- ✚ RUGNY (Grande Rue et Haut du Village)
- ✚ RAVIERES (rue Gauthier)
- ✚ STIGNY (Fin rue de la Charrière et Grande Rue)
- ✚ VILLIERS LES HAUTS (rue de la Boulangère et rue Basse – *déjà retenues en étude pour 2022*)

Monsieur Claude DEPUYDT propose que chaque commune prenne connaissance du tableau qui a été distribué en début de réunion et qui regroupe l'ensemble des travaux en demande ou en cours pour chaque commune du secteur et se propose de répondre aux questions.

Puis Monsieur Jean-Noël LOURY propose de passer à la remise des diplômes d'encouragement au label « Terre d'innovation ».

Les communes concernées sont :

- ✚ BERNOUIL pour ses réseaux d'éclairage public,
- ✚ CRUZY LE CHATEL pour ses réseaux d'éclairage public,
- ✚ DANNEMOINE pour ses réseaux d'éclairage public,
- ✚ LEZINNES pour ses réseaux d'éclairage public,
- ✚ THOREY pour ses réseaux d'éclairage public.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur Vincent MAUDOU, représentant d'ENEDIS, qui commente un power-point joint au présent compte-rendu portant sur ENEDIS en général et en particulier sur les délestages possibles cet hiver.

L'ordre du jour étant épuisé et les communes n'ayant plus de questions, Messieurs Jean-Noël LOURY et Claude DEPUYDT remercient l'assemblée, lèvent la séance et invitent à un vin d'honneur.

Tonnerre, le 6 décembre 2022

Claude DEPUYDT

Vice-président du SDEY

